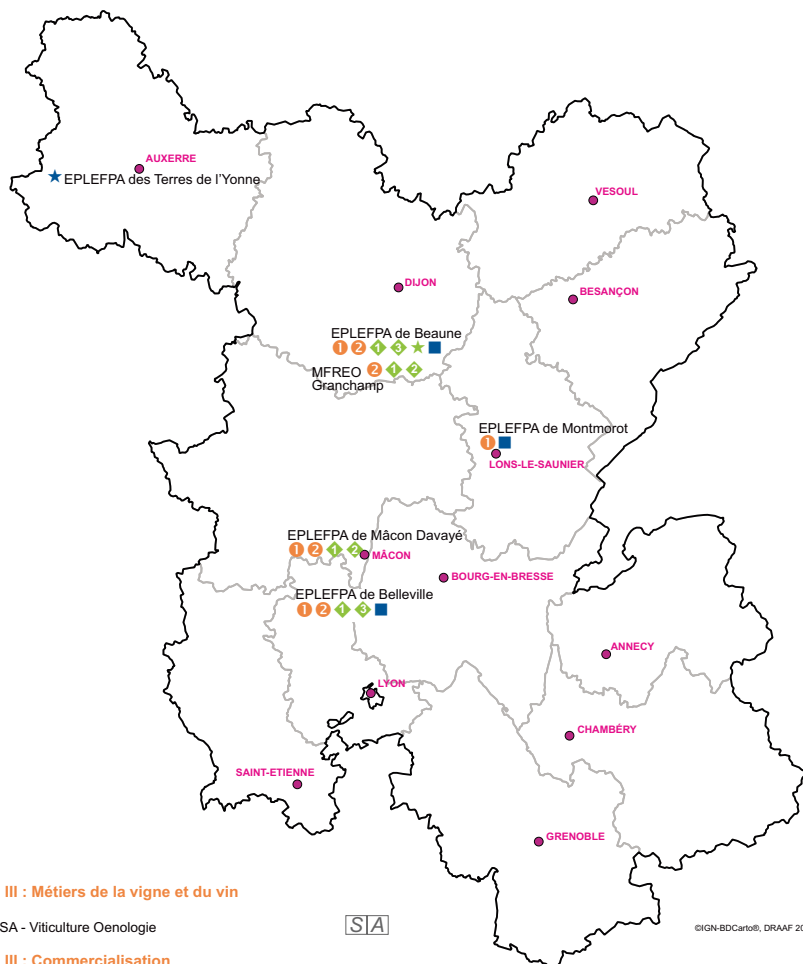


Une offre de formation complète pour les activités de production et de commercialisation du vin

Les établissements de l'enseignement agricole du bassin viticole Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura offrent un dispositif complet permettant de se former aux différents métiers de la filière viti-vinicole. Six établissements, publics ou privés, ont accueilli près de 500 élèves ou étudiants et plus de 300 apprentis durant l'année scolaire 2016-2017.

Les formations de la filière viti-vinicole proposées par l'enseignement agricole



Niveau III : Métiers de la vigne et du vin

1 BTSA - Viticulture Oenologie



Niveau III : Commercialisation

2 BTSA - Technico-commercial (Vins et spiritueux)



Niveau IV : Métiers de la vigne et du vin

◆ Bac Pro - CGEA/Vigne Vin (3 ans)



★ BP - Responsable d'exploitation agricole



Niveau IV : Commercialisation

◆ BAC Pro - Tech conseil vente alim./Vins et spiritueux (3 ans)



◆ BAC Pro - Conseil vente/Produits alimentaires (3 ans)



S Scolaire

A Apprentissage

Niveau V : Métiers de la vigne et du vin

★ BPA - Travaux de la vigne et du vin



■ CAPa - Métiers de l'agriculture/Vigne et vin



De nombreux métiers peuvent être exercés dans le domaine viticole et vinicole : viticulteur, agent viticole, tractoriste, agent de chai ou de cave, chef de culture, maître de chai, oenologue, technico-commercial en vins et spiritueux. Pour se préparer à ces métiers, les établissements de l'enseignement agricole public ou privé proposent des formations en viticulture, en vinification et en commercialisation. Ces formations s'étendent du niveau V (certificat d'aptitude professionnel agricole) au niveau III (brevet de technicien supérieur agricole). Elles peuvent être suivies soit par la voie scolaire, soit en apprentissage ou en formation continue.

Six établissements pour la filière viti-vinicole

Dans le bassin viticole Bourgogne-Beaujolais-Jura-Savoie, six établissements du second degré proposent des formations. Ils sont localisés à Beaune et à Ruffey-lès-Beaune en Côte-d'Or, à Montmorot dans le Jura, à Mâcon en Saône-et-Loire, à Belleville dans le Rhône et à Champagnelles dans l'Yonne. Près de 500 élèves ou étudiants et plus de 300 apprentis sont scolarisés dans ces établissements au cours de l'année scolaire 2016-2017. L'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Beaune accueille plus de la moitié de ces élèves, étudiants et apprentis du bassin viticole. Créé en 1884, il est appelé plus couramment « la Viti de Beaune », tant sa spécialisation dans les formations liées à la production et à la

Des formations aux métiers de la viticulture dispensées essentiellement en Côte-d'Or

Répartition des élèves et étudiants à la rentrée scolaire 2016-2017 et des apprentis au 1er janvier 2016	Côte-d'Or	Rhône	Saône-et-Loire	Jura et Yonne	Bassin viticole
Élèves et étudiants					
Niveau III – BTS	119	0	60	0	179
Niveau IV – Bac Pro	165	71	71	0	307
Total	284	71	131	0	486
Apprentis					
Niveau III – BTS	97	74	0	18	189
Niveau IV – Bac Pro, BP	45	10	0	0	55
Niveaux V – CAPA, BPA	65	3	0	3	71
Total	207	87	0	21	315

Source : Draaf Bourgogne-Franche-Comté – SRFD

commercialisation du vin est marquée. Il est constitué de quatre centres : un Lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole (Legta), un Centre de Formation des Apprentis (CFA), un Centre de Formation Professionnelle pour les adultes (CFPPA) et un domaine viticole servant de support pédagogique et d'expérimentation.

De nombreuses formations au métier de viticulteur

Pour les formations qui préparent aux métiers de la culture de la vigne, le certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPA) « Métiers de l'agriculture/vigne et vin », le brevet professionnel agricole (BPA) « Travaux de la vigne et du vin » et le brevet professionnel (BP) « Responsable d'exploitation agricole » sont accessibles en apprentissage ou en formation continue. En revanche, le baccalauréat professionnel agricole (Bac Pro) « Conduite de gestion de l'exploitation agricole/vigne et vin » dispensé, tant en formation initiale que par la voie de l'apprentissage, est majoritairement préparé par voie scolaire. Ces deux dernières formations - brevet professionnel et baccalauréat professionnel - peuvent déboucher sur l'ob-

tention de la capacité professionnelle et à ce titre permettre l'installation en tant qu'exploitant agricole. Les élèves peuvent après le baccalauréat professionnel, poursuivre leur formation en viticulture par un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) « Viticulture-oenologie ».

Dans le bassin, les métiers de la commercialisation du vin sont préparés par des formations spécifiques : le baccalauréat professionnel agricole « Technicien conseil vente en alimentation/vin et spiritueux » et le brevet de technicien supérieur agricole « Technico-commercial/vins et spiritueux ». Les lycées de Beaune et de Belleville proposent également un baccalauréat professionnel « Conseil vente/Produits alimentaires » en lien avec la commercialisation du vin. En baccalauréat professionnel comme en brevet de technicien supérieur, les élèves sont plus nombreux à suivre les formations aux métiers de la vigne qu'aux techniques de vente.

Ce dispositif de formation qui répond ainsi aux besoins de la filière viti-vinicole de la production à la commercialisation du vin est surtout présent aux niveaux IV (baccalauréat, brevet professionnel) et III de formation. En formation initiale, tous les élèves relèvent

de ces deux niveaux et 63 % d'entre eux sont inscrits en baccalauréat professionnel. En alternance, six apprentis sur dix suivent leurs études dans une section de technicien supérieur agricole et parmi eux, près des trois quarts ont opté pour la spécialité « Viticulture et oenologie ».

Des formations dans les établissements d'enseignement supérieur

L'institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, Agrosup Dijon, sous double tutelle du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est l'un des six grands établissements français dédiés à ces domaines. Il propose une formation de niveau post-master « Connaissance et Commerce International des Vins ». Ce mastère spécialisé, qui s'adresse aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5, forme annuellement une douzaine de commerciaux experts du vin.

À Dijon toujours, l'institut universitaire de la vigne et du vin « Jules Guyot » assure la formation initiale et continue des étudiants dans les domaines scientifiques de la viticulture, de l'oenologie, de la commercialisation des produits vinicoles et de l'oenotourisme. Il a aussi pour mission de conduire des recherches en sciences de la vigne et en oenologie et de participer à l'avancement et à la transmission des connaissances sur la vigne et le vin. Des établissements privés offrent aussi des formations comme l'école supérieure de commerce de Dijon « Burgundy School of Business » qui propose un master spécialisé dans le commerce international des vins et spiritueux.

Pour en savoir plus

Service Régional de la Formation et Développement de l'enseignement agricole

En Bourgogne-Franche-Comté : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/ENSEIGNEMENT-FORMATION>

En Auvergne-Rhône-Alpes : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/ENSEIGNEMENT-FORMATION>

Plaquette de présentation des métiers et des formations de la région Bourgogne-Franche-Comté

http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MetF2017_cle87d2cd.pdf

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information

Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

[@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Nadine Viatte et Laurent Barralis, Draaf Bourgogne-Franche-Comté, Chantal Prenel, Insee Bourgogne-Franche-Comté

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

© Agreste 2016

En partenariat avec

l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

